



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GRÈVE SUR UN CHANTIER À SAINTE-CROIX

Les Cantons de Vaud et de Neuchâtel oeuvrent en collaboration

Le Département de l'économie et du sport du Canton de Vaud et le Département de l'économie et de l'action sociale du Canton de Neuchâtel coordonneront leurs efforts afin de faire la lumière sur les circonstances ayant mené les ouvriers d'une société neuchâteloise à faire grève sur un chantier de leur employeur à Sainte-Croix.

A la suite de graves accusations émises par les ouvriers d'une entreprise neuchâteloise à l'encontre de leur employeur et au mouvement de grève qui s'en est suivi dès le 30 août 2016 sur un chantier à Sainte-Croix, les conseillers d'État vaudois et neuchâtelois Philippe Leuba et Jean-Nat Karakash ont décidé de mettre en place une action coordonnée permettant d'éclaircir cette situation. Ils souhaitent rappeler ainsi l'importance donnée par les autorités cantonales à toute mesure permettant de lutter contre le travail au noir, le dumping salarial et plus généralement contre l'exploitation abusive de la main-d'oeuvre indigène et étrangère.

Les services concernés des deux cantons ont ainsi déclenché des enquêtes, notamment sous l'angle de la lutte contre le travail au noir et de la fraude aux assurances sociales. Par ailleurs, le Service des migrations du canton de Neuchâtel procédera à une dénonciation pénale liée à la transmission de fausses informations pour l'obtention de permis de travail frontaliers.

Parallèlement, la commission paritaire du domaine du second oeuvre romand – légalement seule compétente pour instruire les infractions à la convention collective de travail, notamment sous l'angle de la sous-enchère salariale – poursuit l'instruction de l'affaire.

Si les accusations dont l'employeur neuchâtelois fait l'objet venaient à être fondées et les infractions dès lors confirmées, les deux départements ne pourraient alors que condamner avec vigueur de tels agissements frauduleux.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 septembre 2016

[NE] Jean-Nat Karakash, conseiller d'État, chef du Département de l'économie et de l'action sociale, 032 889 48 00 [VD] Philippe Leuba, conseiller d'État, chef du Département de l'économie et du sport (DECS), 021 316 60 10